

# Sommaire

<b>DISPOSITIONS GENERALES .....</b>	<b>5</b>
Article 1 <sup>er</sup> : champ d'application territorial du document.....	6
Article 2 : portée respective du règlement à l'égard d'autres législations relatives à l'occupation des sols :.....	6
Article 3 : division du territoire en zones .....	7
Article 4 : adaptations mineures.....	8
<b>TITRE I - DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ZONES URBAINES .....</b>	<b>9</b>
Le secteur Urbain Central (Ua) :.....	10
Le secteur Urbain Patrimonial (Up) : .....	18
<b>TITRE II - DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ZONES A URBANISER .....</b>	<b>27</b>
Le secteur A Urbaniser résidentiel (AUa) :.....	28
<b>TITRE III - DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ZONES NATURELLES.....</b>	<b>35</b>
La zone Naturelle stricte (N) .....	36
<b>TITRE IV - DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ZONES AGRICOLES.....</b>	<b>44</b>
La zone Agricole stricte (A) : .....	45
<b>TITRE V - DISPOSITIONS APPLICABLES DANS LES ZONES DE RISQUES LIEES AU RUISSELLEMENT ET AU DEBORDEMENT DE COURS D'EAU .....</b>	<b>53</b>
Secteurs exposés aux inondations par ruissellement – aléas moyen et fort .....	54
Secteurs exposés aux inondations par ruissellement – zones de vigilance.....	54
Secteurs exposés aux inondations par débordement de cours d'eau – zone rouge du PPRI.....	55
Secteurs exposés aux inondations par débordement de cours d'eau – zone bleue du PPRI .....	57
Dispositions constructives dans les secteurs exposés aux inondations par débordement de cours d'eau.....	58
<b>TITRE VI - DISPOSITIONS APPLICABLES AUX ELEMENTS REPERTORIES AUX TITRES DES ARTICLES L151-19, L151-23, L113-1 et L113-2 du CU .....</b>	<b>59</b>
Edifices d'intérêt patrimonial identifiés au titre du L151-19 du Code de l'Urbanisme .....	60
Alignements boisés identifiés au titre du L151-23 du Code de l'Urbanisme .....	63
Vergers identifiés au titre du L151-23 du Code de l'Urbanisme .....	63
Espaces Boisés Classés - L113-1 et L113-2 du Code de l'Urbanisme .....	63
<b>TITRE VII - DISPOSITIONS APPLICABLES AUX INFRASTRUCTURES DE DEPLACEMENTS DOUX REPERTORIEES AU TITRE DE L'ARTICLE L151-38 DU CU.....</b>	<b>65</b>
Infrastructures de cheminements doux identifiées au titre de l'article L151-38 du Code de l'Urbanisme .....	66
<b>TITRE VIII – EMPLACEMENTS RESERVES.....</b>	<b>67</b>
<b>TITRE IX – LEXIQUE .....</b>	<b>70</b>
<b>TITRE X – LISTE DES ESSENCES LOCALES PRECONISEES .....</b>	<b>74</b>
Liste des essences locales de Seine-Maritime recommandées par le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine-Normande :.....	75
Liste des essences invasives interdites pour une haie recommandée par le PNRBSN.....	77

*Ce document d'urbanisme a été élaboré selon les dispositions réglementaires du Code de l'Urbanisme applicables au 31 décembre 2015.*